

**PROCÈS-VERBAL
EXAMEN 2024-2025
DIPLOME D'ÉTUDES MUSICALES**

**RÉSEAU GRAND-EST
COLMAR – ÉPINAL – MULHOUSE – NANCY – STRASBOURG**

Épreuve instrumentale – UE dominante

TROMPETTE

Nom – Prénom de l'élève	Niveau	Résultat
GRANDJEAN Juliette (CRR Strasbourg)	CPES 2	UE trompette obtenue
GUILLIER Claire (CRD Colmar)	CPES 2	UE trompette obtenue
LABIDI Sofiane (CRR Strasbourg)	CPES 2	UE trompette obtenue
LUTZ Hugo (CRR Nancy)	CPES 3	UE trompette obtenue
PETITJEAN Nolhan (CRD Colmar)	CPES 2	UE trompette obtenue à l'unanimité
VATTEMENT Arthur (CRD Mulhouse)	CPES 2	UE trompette obtenue à l'unanimité avec les félicitations du jury pour l'interprétation de l'œuvre imposée.

À Colmar, le 20 mai 2025

Président du jury :

Pierre HORPÉ

Membres du jury :

Marc GEUJON

Alexandre OLIVERI





